

# Annonces légales et officielles

sudouest-legal-es.fr - sudouest-marchespubliques.com - Affilié à francemarches.com

## Marchés publics et privés

Marchés à procédure adaptée sup. à 100 000 €



### APPEL À CANDIDATURES

**Missions de contrôles extérieurs et essais relatifs aux travaux du 1<sup>er</sup> gros entretien renouvellement des chaussées de l'A63 Landes entre le PR 34+750 (33 - Salles) et le PR 139+100 (40 - Saint-Geours-de-Maremne)**

#### Procédure adaptée :

**Pouvoir adjudicateur :** Landes, 15, avenue Léonard-de-Vinci, 33600 Pessac, tél. 05 57 10 04 30, adresse internet : <http://www.a63-landes.fr>, courriel : [comacc@a63-landes.fr](mailto:comacc@a63-landes.fr), n° Siren : 528 694 052.

**Point de contact :** Éric Barlet, directeur technique et d'exploitation, courriel : [eric.barlet@a63-landes.fr](mailto:eric.barlet@a63-landes.fr) ou Frédéric Dewez, responsable exploitation, courriel : [frédéric.dewez@a63-landes.fr](mailto:frédéric.dewez@a63-landes.fr)

**Communication :** Les documents de la consultation sont disponibles gratuitement en accès non restreint et complet à l'adresse : <http://marchesonline.com>

#### Étendue du marché :

**Description succincte :** La présente consultation concerne les missions de contrôles extérieurs et essais relatifs aux travaux du 1<sup>er</sup> gros entretien renouvellement des chaussées de l'A63 Landes entre le PR 34+750 (33 - Salles) et le PR 139+100 (40 - Saint-Geours-de-Maremne).

**Variantes :** Les variantes ne sont pas prises en compte.

**Prestations divisées en lot :** Non.

**Code CPV :** 71500000

**Lieu d'exécution :** Autoroute A63 entre Salles (33) et Saint-Geours-de-Maremne (40) - code NUTS FR61

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

**Procédure :** Procédure adaptée.

**Délai de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué :** A63-018.

**Date limite de réception des offres :** Le mardi 23 février 2021 à 12 heures.

## Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques

Communauté de Communes Castillon-Pujols



**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
Procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme pour le projet de système collectif de collecte et de traitement des effluents viticoles pour la CUMA vitivinicole de l'Enganne et le GIE Chantermele

Par arrêté n°AR-2020-016 en date du 17 décembre 2020, le président de la Communauté de communes Castillon-Pujols a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Rauzan pour pouvoir permettre la réalisation du projet « de système collectif de collecte et de traitement des effluents viticoles pour la CUMA vitivinicole de l'Enganne et le GIE Chantermele ».

À cet effet, M. Rémi BAUDINET a été désigné comme commissaire-enquêteur par le président du tribunal administratif de Bordeaux.

L'enquête se déroulera au siège de la mairie de Rauzan, 2, place du Champ-de-Foire 33420 Rauzan. Du **lundi 18 janvier 2021 9 h jusqu'au vendredi 19 février 2021 inclus 16 h 30**. Soit une durée de 33 jours consécutifs.

**Aux jours et heures habituels d'ouverture :** Lundi à jeudi : de 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 heures. Vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30 - Samedi : 9 h à 12 heures.

**Le dossier pourra être consulté sur support papier et informatique et sur le site internet de la Communauté de Communes Castillon-Pujols à l'adresse suivante :** <https://www.castillonpujols.fr> et de la commune de Rauzan à l'adresse suivante : <https://www.rauzan.net/>

Le dossier comprend le rapport de incidences environnementales et une évaluation environnementale. Un avis de l'autorité environnementale a été formulé et accompagné le dossier. Il est également consultable sur l'adresse internet de la MRAE à l'adresse suivante : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/>

**Le commissaire-enquêteur recevra le public dans les locaux de la mairie de Rauzan :**

À l'ouverture de l'enquête publique : **lundi 18 janvier 2021 9 h à 12 h 30.**

**Vendredi 5 février 2021 9 h à 12 h 30.**

À la clôture de l'EP : **Vendredi 19 février 2021 13 h 30 à 16 h 30.**

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur le dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre déposé au siège de la mairie de Rauzan ou reçues au siège de la Communauté de Communes et dans la mairie de Rauzan par voie postale.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie et sur le site internet de l'enquête publique.

À l'issue de l'enquête, le président pourra prendre une décision de projet emportant mise en compatibilité du PLU.

Le président de la Communauté de communes Castillon-Pujols  
Gérard CESAR.

## Annonces légales

Vie des sociétés

**Vignerons les Coteaux d'Albrét**  
Siège social : 15, Martinaud 33540 Mesterlieux  
Agrément N° 33107 - N° Siret : 781 947 700 000 14

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Jeudi 4 février 2021 à 14 h 30

L'Assemblée générale annuelle de la cave coopérative LES COTEAUX D'ALBRET se tiendra **le jeudi 4 février 2021 à 14 h 30** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Compte rendu de l'exercice 2018/2019 clos le 31 août 2020.
- Rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos au 31 août 2020 aux associés coopérateurs.
- Rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels et rapport spécial.
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2020.
- Quitus au conseil d'administration.
- Affectation des résultats de l'exercice.

- Renouvellement des mandats d'administrateur du tiers sortant : M<sup>me</sup> Isabelle HUMBERT, M<sup>me</sup> Sylvette SAINT-MARQ, M. Laurent CHEVARD, M. Emmanuel BATAILLE et M. Florent LECOURT.

Les candidatures au poste d'administrateur devront être notifiées à la coopérative par les intéressés **dix jours francs** à l'avance, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

- Constataion de la variation du capital social.

- Fixation de l'indemnité allouée au conseil d'administration pour l'exercice en cours.

- Questions diverses.

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Chaque adhérent à la faculté, à partir du quinzième jour précédant la date de l'assemblée de prendre connaissance au siège de la cave des documents suivants : comptes annuels, rapport du conseil d'administration, texte des résolutions proposées et rapports des commissaires aux comptes.

Vous trouverez ci-joint le document relatif à la composition du résultat de l'exercice et les distributions

proposées en application de l'article L521-3-1 du Code rural et de la pêche maritime, attesté par le commissaire aux comptes.

Cette assemblée générale ordinaire sera suivie par une assemblée générale extraordinaire de la cave coopérative LES COTEAUX D'ALBRET qui se tiendra **le jeudi 4 février 2021 à 16 heures** sur place pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise en conformité des statuts avec l'arrêté du 20 février 2020.

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Le projet des statuts est consultable au siège de la cave coopérative.

Au cas où il ne vous serait pas possible d'assister à ces assemblées, vous pouvez vous y faire représenter par un autre associé coopérateur.

Pour le conseil d'administration,  
le Président, Florent LECOURT.

### GENESIS STUDIO

SARL au capital social de 1 000 euros  
Siège social : 10, rue de Marseille, 75010 Paris  
SIREN 834 781 080 RCS Paris

### TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 21 décembre 2020, par décision de l'associé unique de cette société a décidé de nommer gérant, M. David HENRION demeurant 63, rue du Tondu, 33000 Bordeaux en remplacement de M. Matthieu DE MONTGOLFIER démissionnaire à compter à compter du 31 décembre 2020 et de transférer le siège social au 16, rue des Trois-Cornils, 33000 Bordeaux. En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.



## Sud Ouest immobilier

Les meilleures offres de location chaque mardi dans votre journal et sur

[www.sudouest-immmo.com](http://www.sudouest-immmo.com)

En partenariat avec

**bien'ici**  
D e m a n d e z l e s b e n e f i c e s



## Sud Ouest auto-moto

Les nouveautés au banc d'essai chaque vendredi dans votre journal et sur [sudouest.fr/sport/auto-moto/](http://sudouest.fr/sport/auto-moto/)



### Sud Ouest marchés publics



Entreprises,  
inscrivez-vous aux alertes  
automatiques

Tous les marchés du Sud-Ouest 100 % gratuits  
sur [sudouest-marchespubliques.com](http://sudouest-marchespubliques.com)

Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest



SOLIHA BLI Nouvelle-Aquitaine

### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

**Acheteur :** SOLIHA BLI Nouvelle-Aquitaine, M. François-Xavier LEURET, président du directeur, 185, boulevard Maréchal-Léclerc, Immeuble Plaza, bât B, 3<sup>e</sup> étage, 33000 Bordeaux, tél. 05 56 51 57 66.

**Référence acheteur :** LU0002

**L'avis implique un marché public.**

**Objet :** création de 34 logements et la restauration des bureaux / référentiel du centre d'hébergement et de réinsertion sociale du Petit Enfilage à Léognan.

**Procédure :** Procédure adaptée.

**Forme du marché :** Prestation divisée en lots : oui.

Lot 1 - Démolitions.

Lot 2 - Voirie réseau et distribution.

Lot 3 - Gros œuvre.

Lot 4 - Charpente bois ossature bois couverture et bardage.

Lot 5 - Menuiseries extérieures et serruente.

Lot 6 - Plâtrerie - Isolation.

Lot 7 - Cloisons et doublages isothermes.

Lot 8 - Menuiseries intérieures.

Lot 9 - Electricité.

Lot 10 - Plomberie sanitaire chauffage et ventilation.

Lot 11 - Carraige et falence.

Lot 12 - Peinture et signalétique

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 40% valeur du mémoire technique, 60% prix.

**Remise des offres :** le lundi 15 février 2021 à 18 heures au plus tard.

**Envoi à la publication :** Le 15 janvier 2020.

Les dépôts de plus doivent être impérativement remis par voie dematérialisée.

Pour retourner cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.sudouest-marchespubliques.com>